

4 ATTRIBUTION D'UN STATUT JURIDIQUE

4.2 Analyses et recommandations

4.2.3 Édifice de la Banque canadienne impériale de commerce, Montréal

Comme suite à l'avis d'intention de classement signé par la ministre, madame Christine St-Pierre, le 3 mai dernier, une demande d'avis est déposée à la Commission des biens culturels du Québec quant à la pertinence de procéder au classement de l'édifice de la Banque canadienne impériale de commerce (Montréal), sous cette désignation, dans la catégorie monument historique.

Les éléments visés sont : L'édifice de la Banque canadienne impériale de commerce incluant tous les éléments de son décor intérieur.

M. Jean-François Drapeau, registraire à la Direction du patrimoine et de la muséologie, présente le dossier.

La ministre justifie la demande de classement pour les motifs suivants :

« L'édifice de la Banque canadienne impériale de commerce, construit de 1907 à 1909, est l'œuvre de Darling and Pearson, une firme d'architectes torontoise qui a marqué l'architecture canadienne de son époque. L'architecture monumentale du bâtiment, d'influence Beaux-Arts, affirme la prospérité de l'institution. Ses espaces intérieurs, dont le décor subsiste entièrement, sont caractérisés notamment par la qualité de la sculpture des éléments architectoniques et par la richesse des matériaux tels que la pierre de Caen, l'acajou, différents marbres, le granite, le plâtre et le bronze. L'édifice rappelle l'importance de la rue Saint-Jacques à Montréal et de ses grandes institutions bancaires qui formaient, au début du XXe siècle, la cité financière du Canada. »

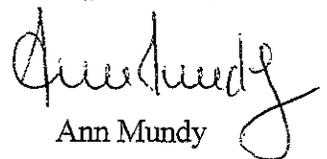
Sur proposition dûment appuyée, la Commission des biens culturels du Québec :

12-08 : RECOMMANDE LE CLASSEMENT DE L'ÉDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, SOUS CETTE DÉSIGNATION, DANS LA CATÉGORIE MONUMENT HISTORIQUE.

Les commissaires estiment qu'il serait également souhaitable de protéger la Banque Royale et la Banque de Montréal, toutes deux situées sur la rue Saint-Jacques, et qui témoignent de l'importance de cette artère qui constituait un haut lieu financier au début du XXe siècle.

Le 30 août 2012

La vice-présidente,


Ann Mundy